

**QUESTION À... CYRIL MERKEL, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PLACEMENTS,
ASSOCIATION FRANÇAISE DES TRÉSORIERES D'ENTREPRISE (AFTE)**



La grande majorité des rendements offerts aux entreprises dans le cadre de leurs placements de trésorerie s'inscrit depuis plusieurs trimestres déjà en territoire négatif. Comment l'environnement a-t-il évolué au cours des dernières semaines ?

Celui-ci n'a pas radicalement changé. Au niveau des OPCVM monétaires, la rémunération moyenne est aujourd'hui comprise entre - 0,25 % et - 0,20 %, en légère amélioration depuis le début de l'année. Et ce alors même que l'accroissement des risques à l'international (Italie, pays émergents, guerre commerciale...) a incité la plupart des gérants à se montrer toujours très prudents en matière

d'allocation : diversification et liquidité au détriment du rendement. Du côté des dépôts à terme, nous n'observons pas de grand changement : toute la courbe jusqu'à un an est en territoire négatif. En ce qui concerne les banques mutualistes, qui sont habituées à proposer des dépôts à terme dits «boostés» – le rendement augmente à mesure que la durée du placement s'allonge –, un léger frémissement commence également à se faire ressentir. Alors que ces établissements offraient jusqu'à récemment 0 % lors de la première année, il est aujourd'hui possible d'obtenir 1, voire 2 points de base. Cette situation peut laisser penser que le point bas des taux négatifs est derrière nous ?

Dans ce contexte, les trésoriers revoient-ils leur stratégie ?

De ce que nous observons au niveau de la commission placements de l'AFTE, la priorité des trésoriers reste la même : placer leurs liquidités sur des supports «cash & cash equivalent», qui sont censés être les plus liquides et les plus sécurisés mais qui, en contrepartie, offrent les niveaux de rémunération les plus faibles. Pour doper la performance de leurs placements, quelques groupes décident cependant d'allouer une partie de la trésorerie sur des fonds obligataires court terme – mais cette solution est plus volatile. Parmi les sociétés percevant des revenus en dollars, certaines font également le choix de les conserver pour profiter de la vigueur des taux américains très positifs.

Quels sujets vont mobiliser votre attention dans les prochains mois ?

Il conviendra de suivre de près les effets de la normalisation monétaire (fin du QE, remontée des taux) dans la zone euro. Mais à plus court terme, notre vigilance se porte sur la réforme européenne des fonds monétaires, qui est entrée en application en juillet dernier. Au-delà de fixer de nouvelles règles en termes de reporting par exemple, ce texte impose aux gérants le respect de ratios de liquidité. Quelle sera la conséquence sur la rémunération offerte par ces instruments ? C'est ce que nous chercherons à vérifier dans les semaines à venir. L'impact éventuel du Brexit pourra aussi nous interpeller.